

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-618548

97858

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05787

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HALIMA, Halima

Date de naissance :

08/11/1957

Adresse :

V. Maroc Pilote Dr Douarda N° 138
Rte Al Amiri - Casablanca

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

27.12.2011

Nom et prénom du malade :

HALIMA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Douleur IPP 3^e doigt

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration d'avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22.12.2021	ex		30000	INP : 0910403 M Ref : 0910403 M Médecin : Dr. A. B. C. Signature : Dr. A. B. C.

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
J M E Karima Pharmacien Jules Gros LANCA-OASIS 99-08-75	27-12-21	5280

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	27/12/21		5280

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	
0522 86 39 89	27/12/2021					20,62
01-0522 86 37 11/0522 86 16 83						
Lachgen Anton esablanca						
ven. en Magasin						
MATERIEL MEDICAL						

Docteur Nadia R. CHAOUI

RHUMATOLOGUE

Spécialiste Maladies des Os - des Articulations
des Muscles et de la Colonne Vertébrale

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Montpellier (France)

Ancienne Attachée des Hôpitaux de Montpellier

الدكتورة نادية الشاوي

اختصاصية في أمراض

الروماتزم - العظام - المفاصل

العضلات والعمود الفقري

خريجة كلية الطب بمونبليي (فرنسا)

طبيبة ملحقة سابقاً بمستشفيات مونبولي

Casablanca, le

22/12/2021

الدار البيضاء، في

N° 001MAAII

Abou Marouen

52¹⁸'
Lat 33°
Long 000° 10' E



Dr. Nadia R. CHAOUI
RUE ABDELMOUMEN HICHEM 2^e étage N° 5
Bd. Abdelmalek Rés. Hicham 2^e étage N° 5
Tél.: 05 22 86 45 87 - Casablanca

PHARMACIE
LAKBIKA
Casablanca 06.08.2021
Abdelmalek Rés. Hicham 2^e étage N° 5

شارع عبد المؤمن - زنقة أبو مروان عبد المالك - إقامة هشام - الطابق الثاني - رقم 5 - الدار البيضاء

Bd. Abdelmalek Rés. Hicham 2^e étage N° 5 - Casablanca

المحمول : GSM : 06 67 04 75 53 - هاتف العيادة : Tél. Cabinet : 05 22 86 45 87

Docteur Nadia R. CHAOUI

RHUMATOLOGUE

Spécialiste Maladies des Os - des Articulations

des Muscles et de la Colonne Vertébrale

Diplômé de la Faculté de Médecine

de Montpellier (France)

Ancienne Attachée des Hôpitaux de Montpellier

الدكتورة نادية الشاوي

اختصاصية في أمراض

الروماتزم - العظام - المفاصل

العضلات والعمود الفقري

خريجة كلية الطب بمونبليي (فرنسا)

طبيبة ملحقة سابقاً بمستشفيات مونبليي

Casablanca, le

27 Mai 2021

الدار البيضاء، في

M. Ouhmaoui

Hélène

ATELIER

DE

STAC

90, 22

du

Chouf

IPR.

2021

DOCTEUR MEDICAL MEDICAL
Doktor medizinische Dienstleistungen
Dr. med. Nadja Chaoui
7, Rue Lachgar, Arrondissement Casablanca
Tél: 0522 86 37 17 / 0522 86 16 89

DOCTOR MEDICAL SERVICE
Dr. med. Nadja Chaoui
RHUMATOLOGUE
Bd. Abdelmalek Reg. Hicham 2ème Etage N°
Abdelmalek Reg. Hicham 2ème Etage N°
Tel.: 05 22 86 45 87 - Casablanca

شارع عبد المؤمن - زنقة أبو مروان عبد المالك - إقامة هشام - الطابق الثاني - رقم 5 - الدار البيضاء

Bd. Abdelmoumen - Rue Abou Marouane Abdelmalek - Résidence Hicham - 2ème Etage - N°5 - Casablanca

المحمول: GSM : 06 67 04 75 53 - هاتف العيادة: Tél. Cabinet : 05 22 86 45 87

ICE : 001526686000016

Facture

UF21000210359

CASABLANCA

Le, 27/12/21

DEPOT CASA PV

Agent commercial : FARIDA

Mode de règlement : ESPECES

ICE CLIENT :

INP CLIENT :

N° CLIENT : CL000002

MME OULMAATI HALIMA

Clients Comptoirs Arjoune

Code Article	Code TVA	Désignation	Qté	P.U.TTC	Remise	P.U.net. TTC	Montant TTC
CP4408A4	2	ATTELLE EN ALUMINIUM PROXIMALE T4	1,00	90,00	0%	90,00	90,00

PAYE EN ESPECES

LE :
 Montant :

0522 88 99 89
 7, Rue Léonard Arjoune - Casablanca
 VENDEUR EN LIGNE
 MAÎTRISE DU SERVICE
 LOCAMED MEDICAL SERVICE

Code	Base	Taux	Montant
2	75,00	20%	15,00
Total	75,00		15,00

Total HT	75,00
Total TVA	15,00
Total TTC	90,00
Timbre :	0,23
Total TTC+Timbre :	90,22

Arrêtée la présente Facture à la somme de TTC + TIMBRE :

 LOCAMED SERVICE S.A.R.L. AU CAPITAL DE 17.800.000 DHS - C.N.S.S. 2445642 - R.C. 30269 - PATENTE 25103476 - I.F. 3315150 - ICE .001526686000016
 Siège Social : 11, Rue Mamounia (ex CTM) - Rabat - Maroc - Siège Administratif : Angle Av. Mohammed VI et Av. El Haouz - Rabat - Maroc
 Tél.: 05 37 63 08 07 / 05 37 63 26 00 - Fax: 05 37 63 08 06

 CASABLANCA : ARJOUNA 7 rue Léonard Arjoune - Quartier des hôpitaux - Tel: 05 37 63 26 00 / 05 37 63 26 01
 SOUIMA 137, rue Souima - Casablanca - Tel: 05 37 63 26 08 / 05 37 63 26 09
 QUARTIER DES HÔPITAUX - Rue des hôpitaux - Casablanca - Tel: 05 37 63 26 30
 SOUIMA 137, rue Souima - Casablanca - Tel: 05 37 63 26 08 / 05 37 63 26 09
 MAMOUNIA 11, rue Mamounia (ex CTM) centre ville - Tel: 05 37 63 40 40 / 05 37 63 00 77

 MARRAKECH : 2, Rue des Amazigh - Agdal - Av Zaid ou Bel Mansour - Tel: 05 24 43 53 00
 FES : Angle Av. des FAR et rue Ahmed Chibti - Tel: 05 35 02 41 42
 TANGER : 6, Place Sidi Mohamed Ben Abdellah - Quartier Ben Youssef - Tel: 05 39 93 55 40
 KENITRA : En parallèle Mohamed Diouri et Avenue Moulay Abderrahmane - Tel: 05 37 36 74 28